



**aefe**  
Agence pour  
l'enseignement français  
à l'étranger

**LYCÉE FRANÇAIS INTERNATIONAL JACQUES PREVERT D'ACCRA LBG  
PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION  
TENUE LE MERCREDI 11 MAI 2022 AU LYCÉE FRANÇAIS, ACCRA**

**Présents :**

1. Mme Sophie Bailly-Bechet, présidente
2. M. Wissam Raad, vice-président
3. Mme Nachula Wilson, trésorière et membre par vidéoconférence
4. M. Cyrille Lemée, Membre
5. Mme Enyonam Dagadu, Membre par vidéoconférence
6. M. Krishan Kapoor, Membre
7. Mme Emma Tarrant, membre

**Également présents :**

1. M. David Ballieu, Proviseur
2. Mme Sylvie Bourget, Directrice financière
3. Mme Aurelie Serve, Représentante du personnel
4. M. Florent ENGELMANN, Conseiller de coopération, Ambassade de France
5. Mme Sako, Directrice de l'école primaire
6. M. Francis Takyi pour le commissaire aux comptes
7. M. Babacar Barry pour le secrétaire du conseil et conseiller juridique

**Absents:**

1. Mme Nadine Colin, Membre

**Ouverture** : La séance est ouverte par la Présidente à 17 h 17. N'ayant pas d'objection, l'ordre du jour a été adopté.

**1 Présentation des états financiers audités.**

M. Francis Takyi, après avoir remercié la coopération de l'administration de l'école, a présenté le compte financier audité de la LFIA au Conseil.

Les points importants du compte financier annexé au présent procès-verbal sont les suivants :

Bilan – progression annuelle :

- Une baisse de 4% a été notée sur la valeur des immobilisations corporelles en raison d'une augmentation de l'amortissement ;
- Une baisse de 68 % de la valeur des immobilisations incorporelles a été observée ;
- En termes d'actifs courants, une baisse de 30 % en glissement annuel a été observée sur les créances et les soldes de trésorerie ont augmenté de 222 % en raison de l'augmentation des revenus résultant du paiement des frais de scolarité et de la réception de la subvention AEFE.
- Une augmentation a également été observée dans le fonds accumulé de l'école car il est augmenté du profit net 2021.



- À titre des passifs non courants, une provision de 10 % a été constituée pour les avantages sociaux au titre de la retraite des personnels.
- Le total du compte à payer reflétait une augmentation de 26 % en raison de bourses d'études AEFÉ payées en avance et du paiement anticipé des frais de scolarité.
- Les fonds des activités périscolaires ont enregistré une baisse de 7 % en raison de l'annulation d'activités périscolaires au cours de l'exercice en raison de la pandémie

Sur le compte de résultat – progression annuelle :

- Les revenus ont enregistré une augmentation en raison de l'augmentation du nombre d'élèves ;
- Les avantages sociaux des employés ont enregistré une augmentation de 12 %, qui s'explique par des augmentations régulières des coûts du personnel et des exonérations des frais de scolarité.
- Augmentation de la Participation Financière Complémentaire AEFÉ de €24 000 ;
- Les frais généraux ont enregistré une augmentation en raison de l'augmentation des frais d'amortissement des services publics et d'une provision constituée pour les prestations de retraite.

Après avoir présenté les points importants du compte financier, le commissaire aux comptes a toutefois formulé quelques recommandations.

- (a) M. Takyi a d'abord recommandé la mise en place d'une politique établissant un seuil de valeur des actifs par rapport auquel l'amortissement ne s'appliquerait pas. Mme Bourget a informé le Conseil que, dans son expérience passée en France, par exemple, la politique était que tous actifs d'une valeur inférieure à 800 euros n'étaient pas soumis à l'amortissement.
- (b) M. Takyi a également recommandé que LFIA obtienne le statut permettant l'exonération d'imposition fiscale. M. Barry a informé le Conseil qu'une telle exonération ne pouvait être obtenue qu'auprès du Commissaire du Ghana Revenue Authority. Le Conseil a accepté d'examiner cette question lors d'une prochaine réunion.
- (c) Le commissaire aux comptes a également indiqué que le paiement des cotisations SSNIT devrait se faire dans les délais et que c'est le cas à présent. Le Conseil a noté que cette recommandation avait déjà été faite par EY, le commissaire aux comptes précédent.

Le Président du Conseil a remercié le commissaire aux comptes pour leur travail, leur présentation et recommandations. M. Lemée a noté que dorénavant, pour une meilleure gouvernance de l'établissement, les comptes financiers devraient être présentés au Conseil pour examen avant d'être présentés aux commissaires aux comptes, car ils émanent du Conseil plutôt que du commissaire aux comptes dont la fonction n'est que d'examiner et de s'assurer que les comptes ont été correctement tenus. Le Conseil en a pris bonne note.

## 2. Progrès budgétaires.

Mme Bourget a indiqué que les dépenses restaient globalement conformes aux prévisions budgétaires. Cependant elle a également noté que la remise faite sur les frais de scolarité du 2<sup>ème</sup> semestre 2020-2021 en raison de la crise sanitaire a généré une augmentation exceptionnelle des charges d'un montant de 40 000 €.



Mme Bourget a expliqué que lorsque le budget a été préparé en novembre 2021, les hypothèses formulées étaient prudentes car il n'était pas possible à l'époque d'estimer l'impact de la pandémie. Le Président a noté que l'exonération avait été mise en place à l'époque pour attirer le personnel enseignant à l'école, et M. Ballieu a noté que la suppression de cette exonération pourrait avoir un impact négatif sur le recrutement de personnel local en remplacement du personnel non-résident.

### 3. Extension de l'école.

M. Kapoor a informé le Conseil des travaux menés par le comité infrastructure (CI) avec M. Cheron. Il a indiqué qu'actuellement, ils envisageaient soit un bâtiment de 4 étages, soit un bâtiment de 5 étages pour l'école secondaire. Il a donc indiqué que M. Ghazal, M. Cheron et lui-même rencontreraient l'administration de l'école pour discuter de leurs besoins et préférences.

#### Option 1 :

Bâtiments de 4 étages avec cour/espace de jeu sur le toit/étage supérieur. M. Cheron a été le premier à proposer de placer la cour/zone de jeu sur le toit.

#### Option 2 :

Bâtiments de 5 étages plaçant la cour/espace de jeu au premier étage ou rez-de-chaussée. Cette amélioration de la conception proposée par M. Cheron ajoute un étage supplémentaire au bâtiment, ce qui représente un coût additionnel d'environ 600 000 USD (estimation).

M. Kapoor a fait remarquer qu'à son avis, il était impératif que l'activité actuelle du comité des infrastructures soit achevée rapidement afin que les autres tâches associées puissent également être suivies et achevées pour que les travaux de construction puissent commencer en janvier 2023.

Il a noté que les coûts de construction étaient passés de 600 dollars américains le mètre carré en 2019 à 1 100 dollars américains le mètre carré en 2021, soit une augmentation de 175 % au cours de la période. La commission infrastructure prévoyait donc que le coût de construction de la phase #1 Bâtiment collège/lycée s'élèverait maintenant à environ 4 millions de dollars américains.

En outre, il a noté que pour concevoir de nouveaux bâtiments, une étude topographique des locaux de l'école devrait être entreprise pour un coût de 25 000 GHS, soit environ un tiers du coût cité précédemment par d'autres géomètres. Cette étude sera également utilisée pour concevoir le système de drainage afin d'éviter les inondations dans le campus pendant les saisons des pluies.

Le CI s'est engagé à présenter un rapport d'avancement au Conseil d'administration lors de sa prochaine réunion avant l'Assemblée générale du 30 mai 2022.

### 4. Impôt - cotisations fiscales des employés

M. Ballieu a indiqué que l'administration avait consulté de manière informelle, d'autres écoles internationales pour déterminer comment elles abordaient la question des prélèvements à la source des taxes sur les avantages de leurs employés concernant l'exonération sur les frais de scolarités des enfants de ces derniers dans leurs écoles. Il a indiqué qu'il avait été informé de plusieurs méthodes différentes, mais qu'il n'était pas en mesure de dire si celles-ci seraient acceptables pour les autorités et a conseillé au Conseil de suivre les conseils d'un fiscaliste pour répondre à cette question.



Le Conseil a demandé au Comité des finances de consulter un fiscaliste et de lui faire rapport afin que décision soit prise.

#### 5. Documentation sur les titres fonciers

M. Barry a informé le Conseil qu'un rapport avait été reçu de la Lands Commission (cadastre) pour le site de l'école. Il a informé le Conseil que le rapport indiquait que le LFIA n'était pas propriétaire de la totalité du block comme envisagé auparavant. Le Conseil a noté que la photocopie du bail en sa possession indiquait que le gouvernement avait donné une parcelle plus grande à l'école, y compris les zones occupées par les voisins. M. Barry a souligné que ce bail n'était pas enregistré et que l'exigence de payer les droits de timbres n'avait pas été respectée. Le Conseil a convenu qu'une copie certifiée conforme de l'acte soit obtenue de la Lands Commission en attendant une enquête plus approfondie sur ce qui est arrivé aux terrains de l'école.

#### 6. Assemblée générale du 30 mai 2022

Le Conseil d'administration a pris note du fait que l'Assemblée générale annuelle était prévue pour le 30 mai 2022 et a convenu de se réunir à nouveau pour discuter des détails et des modalités de la tenue de cette assemblée.

#### 7. Toute autre question

- (a) Comité du dialogue social – Lors d'une question sur l'état d'avancement du dialogue sociale, il est dit qu'une rencontre doit avoir lieu dans le mois.
- (b) Famille Bako – M. Ballieu a indiqué qu'il avait pris connaissance du sujet. La commission RH se rencontrera prochainement et traitera entre-autres, ce cas avec l'aide du cabinet RH afin d'obtenir des conseils et faire une recommandation au Conseil.
- (c) Prélèvements fiscaux des employés – La comptabilité travaille avec le conseiller fiscal sur une bourse qui pourrait aider à trouver une solution à cette question.
- (d) L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21 h 25.
- (e) **Date de la prochaine réunion** : La prochaine réunion du Conseil d'administration est prévue pour le 23 mai 2022.

  
-----  
Sophie Bailly-Béchet  
Président du Conseil d'Administration

  
-----  
Secrétaire